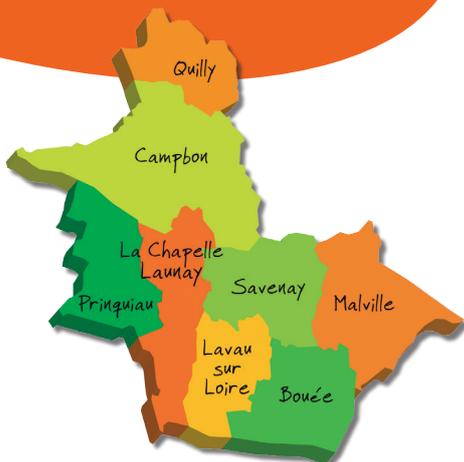


SOMMAIRE

Édito	1
À la une	1
Réflexion sur la santé	2
Démographie, Économie : quelle évolution de Loire & Sillon à l'horizon 2030	2
Réflexion sur les déplacements utiles à vélo	2
Les avis parus du CD	2
L'avis sur la Trame Verte et Bleue	3
Théâtre forum sur la lutte contre l'isolement	3
Retour sur l'avis relatif à l'organisation de l'espace et des déplacements	3
Agenda	4
À retenir	4
Prochain numéro	4
Parutions	4
Comment participer	4



EDITO

Le Conseil de Développement (CD), instance peu connue du Grand Public, publie sa première lettre «CD INFOS». C'est l'occasion de vous donner des informations sur son identité, son organisation et ses missions.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes une assemblée composée de 75 membres représentatifs des habitants, des Associations et des Socioprofessionnels du territoire de la Communauté de communes Loire et Sillon (CCLS). Notre assemblée, mise en place par les élus communautaires en juin 2007 dans l'esprit de la loi Voynet, est un espace de participation et de libres échanges, sans esprit partisan, détaché de tout engagement politique.

Nous sommes la représentation de la société civile de notre territoire.

Comment sommes-nous organisés ?

Un règlement intérieur proposé par notre Assemblée a été approuvé par le Bureau Communautaire de la CCLS. Il précise en particulier que le Président est élu par le Bureau communautaire pour une durée de 6 ans. Le Bureau du CD est constitué du Président et des 8 Vices Présidents responsables des Commissions. L'assemblée plénière réunie ses 75 membres 2 à 3 fois par an pour statuer sur les avis présentés.

Quelles sont nos missions ?

Nous traitons toutes les questions relatives au développement et à l'aménagement du territoire Loire et Sillon sous deux formes. La première sur saisine des Élus qui nous sollicitent pour que nous donnions un avis sur des questions relevant du champ des compétences de la CCLS. La deuxième sur auto saisine. Dans ce cas, le CD s'approprie un thème de son choix. Il s'agit alors de porter une réflexion prospective sur le devenir de notre territoire qui se traduit par des avis ou des contributions qui sont ensuite remis aux Élus pour les éclairer sur ces sujets de société.

À l'issue des prochaines élections municipales, notre Conseil va se renouveler en partie et si vous êtes intéressés pour participer à nos travaux, je vous invite à proposer votre candidature. Vous trouverez en dernière page nos coordonnées.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2014.

*Le Président
Jean-François PERRAUD*



À LA UNE

Le Conseil de Développement s'attache à conforter la nécessité d'une vision globale de l'avenir. Les élus reconnaissent qu'ils sont souvent accaparés par le présent et les problèmes immédiats. Les citoyens s'interrogent à bon droit sur le sens des évolutions : y a-t-il un cap poursuivi ?

C'est toute l'ambition du Conseil de Développement : proposer une boussole qui permette

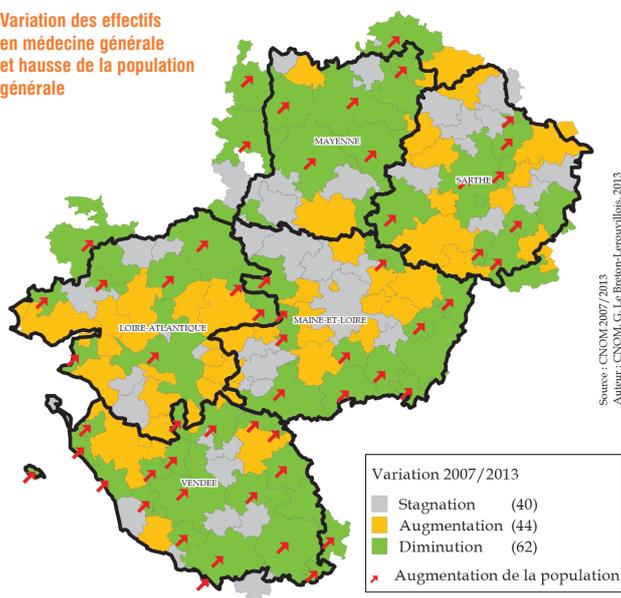
de se repérer pour le présent et proposer une direction pour l'avenir.



RÉFLEXION SUR LA SANTÉ

La commission Services à la Population travaille sur « l'accessibilité » pour améliorer la vie quotidienne des habitants. Le choix s'est porté sur la santé et l'offre de soins. Après le recensement des praticiens de santé pour établir une cartographie, un questionnaire a été diffusé vers les habitants sur leurs pratiques concernant le médecin généraliste et leurs besoins (spécialistes, ...). Le traitement est en cours et sera suivi de l'analyse puis des préconisations pour être probablement finalisé courant juin 2014.

Variation des effectifs en médecine générale et hausse de la population générale



RÉFLEXION SUR LES DÉPLACEMENTS UTILES À VÉLO

Dans la continuité de l'avis sur l'organisation de l'espace sur le territoire à l'horizon 2030 rendu en 2012, la commission Habitat - Urbanisme travaille actuellement sur la place du vélo dans les déplacements utiles. Si les plus de cinquante ans se souviennent tous des hangars à vélos dans l'école de leur enfance, ce moyen de déplacement est aujourd'hui essentiellement utilisé dans le cadre du sport et des loisirs. Notre réflexion porte sur les moyens et la politique à mettre en œuvre pour réhabiliter ce mode de déplacement dans le cadre des petits trajets journaliers.

Cet avis sera présenté en début d'année 2014.

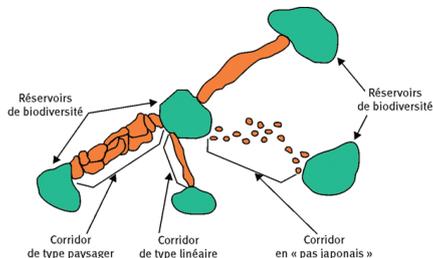
LES AVIS PARUS DU CD

- Le programme de la future piscine > juin 2007
- L'accueil des entreprises, notamment industrielles sur le territoire > mars 2009
- Le projet culturel intercommunal > mars 2009
- Actions envisageables dans le cadre de la compétence Insertion par l'Activité économique > juin 2010
- La diminution des déchets > décembre 2010
- Le développement touristique de Loire et Sillon > juin 2011
- L'organisation de l'espace et des déplacements en Loire et Sillon à l'horizon 2030 > printemps 2012
- L'animation de la vie sociale sur le territoire > printemps 2012

DÉMOGRAPHIE, ÉCONOMIE : QUELLE ÉVOLUTION DE LOIRE & SILLON À L'HORIZON 2030

Ce travail de la commission Activités économiques du Conseil de Développement, nourri d'enquêtes auprès des acteurs locaux, est une contribution à la réflexion sur le devenir du territoire. Car l'avenir n'est pas encore écrit et si les tendances du passé peuvent continuer à se développer, plusieurs scénarios sont possibles. La contribution sera disponible en janvier 2014.

L'AVIS SUR LA TRAME VERTE ET BLEUE



Savez-vous que chaque année en France, 86 000 hectares de terres agricoles (soit l'équivalent d'1/8 de la superficie de la Loire-Atlantique) disparaissent au profit d'une artificialisation des sols quasiment irréversibles ? Les espèces animales et végétales qui peuplaient ces milieux naturels sont alors menacées. Ainsi, le « poumon vert » que constitue la CCLS, situé entre les deux métropoles de Nantes et Saint-Nazaire est particulièrement concerné. Il devient donc urgent d'en maîtriser le développement en y respectant les écosystèmes présents sur notre territoire.

La Trame Verte et Bleue (TVB), une des mesures phares du Grenelle de l'environnement, en impose maintenant la préservation. Elle a été instaurée à l'échelle nationale dans le but d'enrayer le déclin de la biodiversité. Concrètement, il s'agit de maintenir et de reconstituer des espaces de nature permettant aux espèces animales et végétales de communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire et de se reposer... C'est à dire d'assurer leur survie et donc la nôtre par la même occasion. En réflexion depuis début 2012, l'avis sur la Trame Verte et Bleue de la commission Environnement arrive à son terme. L'avis a été présenté le 11 décembre 2013 en assemblée plénière du Conseil de Développement.

RETOUR SUR L'AVIS RELATIF À L'ORGANISATION DE L'ESPACE ET DES DÉPLACEMENTS

En 2012, le Conseil de Développement présentait un avis généraliste sur l'organisation du territoire à l'horizon 2030. Cet avis était l'aboutissement d'un long travail de réflexion de la commission Habitat-Urbanisme. Il a permis de mettre en évidence la nécessité d'élargir notre regard sur l'ensemble des composantes qui constituent les fondamentaux du développement de notre Communauté de communes.

Ces composantes sont certes multiples et toutes en interactions les unes par rapport aux autres. Mais une en particulier doit être prise en compte dans l'avenir de la CCLS, c'est l'augmentation de la population. L'évolution démographique engendre une modification de l'ensemble des autres paramètres à prendre en compte pour développer, avec objectivité, nos lieux de vie au sens du territoire. Que ce soit l'habitat, le transport, les zones réservées au développement économique, les lieux de détente, loisirs, ou tout équipement destiné à favoriser l'harmonie citoyenne, rien ne peut, ne doit, être décidé sans une vision à long terme, partagée par toutes les communes qui composent notre CCLS.

C'est pourquoi notre avis recommande la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), outil qui permet de penser l'avenir d'un territoire plus large, plus réaliste, en adéquation avec le mouvement permanent des habitants du territoire. Les réflexions de la CCLS sont aujourd'hui ouvertes à cette dimension et nous serons attentifs à toutes sollicitations des élus sur ce sujet.

THÉÂTRE FORUM SUR LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

La commission Service à la Population a mené une réflexion sur l'animation de la vie sociale en Loire et Sillon. L'avis publié a rencontré un accueil très positif auprès des élus et du monde associatif. Pour aller plus loin, la commission a fait appel à la « Fabrique des gestes » pour organiser un Théâtre Forum. **Une séance publique à laquelle tout le monde sera convié aura lieu le vendredi 31 janvier à 20h00, salle Equinoxe de Savenay.** Cette action repose sur la mise en scène de situations vécues sur le territoire. Puis nous débattons et nous essaierons de voir comment nous pouvons changer les choses.



AGENDA

- **Mercredi 29 janvier 2014 :**
Assemblée Plénière du Conseil de Développement,
- **Vendredi 31 janvier 2014 :**
Séance publique du Théâtre Forum. À 20 h 00, salle Equinoxe de Savenay,
- **Jedi 6 février 2014 :**
Restitution publique du diagnostic sur l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). En soirée, salle Equinoxe de Savenay.

PARUTIONS

L'ensemble des avis est accessible sur le site Internet du Conseil de Développement (www.cc-loiresillon.fr, Rubrique Conseil de Développement).

À paraître

- > Avis sur la Trame Verte et Bleue (février 2014)
- > Avis sur les déplacements utiles à vélo (février 2014)
- > Contribution sur la démarche de prospective territoriale au niveau économique et emploi (février 2014)
- > Avis sur la santé et l'offre de soins (juin 2014)

À RETENIR

L'Economie Sociale et Solidaire : Quelles perspectives d'évolution sur le territoire ?

Les 3 Conseils de Développement des Communautés de communes Loire et Sillon, du Pays de Pontchâteau/Saint-Gildas-des-Bois et de la Région de Blain, ont engagé, avec le soutien des 3 intercommunalités, du Département et de la Région, un diagnostic partagé de l'Economie Sociale et Solidaire (E.S.S.). Ce diagnostic est réalisé par la Chambre Régionale de l'Economie

Sociale et Solidaire (CRESS) en partenariat avec la Coopérative IDEAL.

Ce diagnostic fait apparaître que l'ESS représente 23,2% de l'emploi salarié privé sur les 3 Communautés de communes. Elle joue donc un rôle important sur nos territoires. L'objectif poursuivi a été de convier les différents acteurs de l'ESS à réfléchir à des actions collectives à mettre en œuvre. **La présentation publique des résultats de la démarche est fixée au 6 février 2014.**

AU SOMMAIRE DU PROCHAIN NUMÉRO...

Dans le prochain numéro de **CD INFOS** nous reviendrons sur la réflexion menée sur les déplacements utiles à vélo sur notre territoire et sur les suites données au diagnostic partagé de l'Economie Sociale et Solidaire.

Nous aborderons également les enjeux que représentent la prochaine révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Nantes Métropole.

COMMENT PARTICIPER ?

Le Conseil de Développement Loire & Sillon est un espace de participation, de libre discussion et d'échanges. Vous aimez travailler collectivement et participer à des débats concernant le territoire Loire & Sillon, n'hésitez pas venir vous informer auprès de l'animatrice, Brigitte GRASLAND, qui vous expliquera de plus près la démarche et les différentes dynamiques en cours.